

Paroisse de la Sainte-Famille

Date : jeudi 13 décembre 2018
Conseil Paroissial – Salon du Personnel (ESCSF)
19h00-21h00

I. Présences

<ul style="list-style-type: none">• Père Antoine Badr• Khady Sam• Fatoumata B. Keita• Michel Akpa• Dorothée Uwambajemariya• Lianne Lefebvre	<ul style="list-style-type: none">• Absences excusées: Jean Wong-Chong, Isaac Woungang et Francine Vizi • Invités :
--	--

II. Ordre du jour

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2018
4. Rétroaction – réunion extraordinaire du mois de novembre avec invité Père Vito Marziliano
5. Bilan de notre agente de la pastorale, madame Wong
6. Fête de la paroisse – mise à jour
7. Information : achats de microphone et projecteur
8. Autres
9. Prochaine réunion : **mardi 15 janvier 2019****

III. Discussions

1. Prière : Père Antoine fait la prière d'ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour : Trois items sont ajoutés à l'ordre du jour – mise à jour de la santé d'Isaac, Agora et décès dans la paroisse, transfert des responsabilités (Notre Place)
L'ordre du jour modifié a été adopté à l'unanimité.
3. Puisque la réunion du mois de novembre était une réunion extraordinaire avec invité, il n'y a pas un procès-verbal à adopter.
4. Rétroaction – réunion extraordinaire du mois de novembre avec invité Père Vito Marziliano : Les membres présents ont partagé leur appréciation des messages bibliques véhiculés par le Père Vito. Les anecdotes et les conseils présentés en lien avec les ministères et l'engagement au niveau de notre mission nous ont permis de réfléchir davantage en fonction de notre rôle au sein de la paroisse. Le deuxième moment de ressourcement aura lieu au printemps et sera sous forme de mini-retraite d'une demi-journée le samedi.
5. Bilan de notre agente de la pastorale, madame Monique Wong : Puisque Monique est en formation pour son poste, Lianne brosse un tableau des énoncés principaux de son plan. Monique pourra préciser davantage lors de la réunion en janvier. Le plan comprend trois objectifs : nourrir, bâtir et

Paroisse de la Sainte-Famille

encourager. Le plan pastoral demeure pertinent à son rôle au sein de notre communauté. Il y a trois axes : les moments forts de l'année liturgique, les ministères (appui et renouvellement) et les jeunes familles (mettre sur pied un groupe). Aussi, la communication sera importante et sous-jacente à tous les niveaux. Il y aura une requête faite auprès des paroissiens et des paroissiennes pour établir une base de données d'adresses courriel au niveau du diocèse. Selon Père Antoine, la raison de cette demande est de pouvoir mobiliser la communauté concernant certains dossiers de l'heure et aussi pour l'enrichissement. De plus une page Facebook officielle sera mise en place avec une évaluation après une période déterminée pour faire une analyse de sa pertinence et son utilisation au sein de notre communauté.

6. Fête de la paroisse – mise à jour: Puisque Jean Wong-Chong est absent, nous avons convenu de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.
7. Information : achats de microphone et projecteur : Père Antoine nous informe qu'un nouveau micro a été acheté pour les lecteurs et un nouveau projecteur ayant la capacité d'être suspendu au plafond.
8. Autres : a) Père Antoine a visité Issac et a partagé un bilan de sa santé et ses prochaines étapes au niveau de la transition à la maison. b) Père Antoine partage une décision prise pour soutenir les paroissiens et les paroissiennes dans leur deuil. À la suite d'une réflexion, l'Agora sera disponible aux personnes qui vivent des moments difficiles. La seule exigence financière sera de payer le concierge qui devra être sur place. Par le passé, la paroisse n'était pas impliquée, car il y avait plusieurs demandes pour une variété de raisons. Père Antoine nous fait un rappel que nous sommes dans une autre phase de la paroisse et ces demandes seront acceptées uniquement pour les décès. Un des membres du conseil demande si les assurances de la paroisse couvrent ces événements. Père Antoine fera le suivi pour confirmer. c) Au niveau des échanges avec le conseil scolaire lors des réunions de Notre Place, une décision a été prise de faire un transfert de responsabilité entre le conseil et la paroisse pour éviter à défrayer des sommes importantes pour des concierges. Durant les heures où il n'y a pas de concierges, le partenaire qui ouvre l'édifice est maintenant responsable. La personne aura maintenant les clés pour avoir accès aux endroits désignés seulement pour les concierges. Père Antoine nommera une autre personne pour l'appuyer et une formation sera exigée pour toute personne qui assumera ces fonctions.
9. Lianne fait un rappel de la prochaine réunion du mardi 15 janvier à 19 h au salon du personnel.

Père Antoine présente la prière de clôture de la réunion. La séance est levée à 20h. Une collation est offerte pour célébrer Noël.